

**CINQUANTENAIRE DU BATIMENT
DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES
D'INDRE-ET-LOIRE**

Il y a 50 ans, le 6 décembre 1958, était inauguré le nouveau bâtiment des Archives départementales.

Alors que l'année 2008 a vu la publication d'une nouvelle loi relative aux archives, il apparaît intéressant d'évoquer le contexte du domaine archivistique dans les années 60, en retraçant la présentation d'un bâtiment qui fut considéré à l'époque comme un modèle du genre.

Désirant remplacer l'ancien bâtiment, situé place de la Préfecture, et qui devenait trop exigu, le conseil général d'Indre-et-Loire fait l'acquisition, en 1955, d'un terrain situé rue des Ursulines, également dans le centre urbain ancien, près du rempart gallo-romain.

Un nouveau bâtiment est conçu en 1956 par les architectes tourangeaux Paul Chalumeau et Jacques Barthélemy. Commencé en novembre 1956, il est ouvert au public en juin 1958.

Voici la présentation qu'en fit Charles Braibant, directeur général des Archives de France, lors de la cérémonie d'inauguration, le 6 décembre 1958.



A gauche, assis, Marc Desaché, président du conseil général d'Indre-et-Loire,
au centre, debout, Charles Braibant, directeur général des Archives de France,
à droite, assis, le préfet Jean Julien

« C'est le 6 décembre que nous inaugurons le nouveau dépôt d'Archives d'Indre-et-Loire. 6 décembre, saint Nicolas. C'est la fête des enfants dans les pays de l'Est d'où je suis originaire. Et de fait, c'est un bel enfant qui va naître, l'un des mieux conçus parmi les quarante-deux dépôts d'archives dont la construction ou la modernisation est en cours ou vient d'être achevée.

Il est aussi « rétu », comme disent les bonnes gens de chez moi, que son frère aîné de Grenoble que j'inaugurai le mois dernier ou que ses frères puînés d'Orléans, de Périgueux et de Guéret, que j'inaugurerai dans les semaines qui vont venir.

Et dans cette blanche robe de maisons d'archives dont la France, fidèle à sa glorieuse histoire, est en train de se couvrir, celui-ci sera doté d'un avantage unique : les érudits qui y travailleront auront en face d'eux l'un des paysages historiques les plus anciens de France.

Ce « mur normand », nous n'irons pas jusqu'à dire que nous l'avons ressuscité comme le grand saint Nicolas fit des trois enfants qui étaient dans le saloir, mais nous l'avons en quelque sorte réveillé de son sommeil près de deux fois millénaire, en l'offrant aux regards des visiteurs de la Touraine, français et étrangers, qui avant cela ne pouvaient pas le connaître.

C'est en 1950 que j'en eus la révélation, au cours d'un voyage que je fis à Tours pour chercher un terrain propre à la construction d'un dépôt d'Archives départementales, celui de la Préfecture étant devenu insuffisant à tous égards.

L'archiviste en chef de l'époque, mon vieux camarade de l'Ecole des Chartes Jean Massiet du Biest, et l'architecte départemental, M. Chalumeau, me parlèrent d'un jardin de religieuses bigotines.

-Où se trouve-t-il ? demandai-je. Ils me répondirent d'une seule voix :

-Au coin de la rue des Ursulines et de la rue du Petit Cupidon.

Je n'en demandais pas tant. L'imagination eût été excitée par beaucoup moins.

-Messieurs, m'écriai-je, courons-y sans désemparer. J'étais venu, je vis ; il ne restait plus qu'à vaincre.

Je vis l'antique rempart, tel à peu près qu'il s'élevait lorsque la révolte des Bagaudes avait obligé la cité à se replier sur elle-même. Mes compagnons m'expliquèrent que la

tour qui se voit au sud-est avait été construite sur l'emplacement et avec des matériaux d'un temple de Vénus, d'où le nom de « petit Cupidon » donné au lieudit.

Les Normands avaient fait une brèche dans le rempart, d'où le nom populaire « de mur normand ». Une partie de l'enceinte n'était autre chose que les arènes de la cité, employées à cette fin par les citoyens de Caesarodunum. Rome revivait ici dans son œuvre de paix, comme dans sa puissance guerrière. Au fond, se dressait le chevet de la cathédrale. Une poterne du mur montrait, comme à Timgad, les ornières des chars romains ; on eût dit qu'ils y étaient passés la veille.

Par exemple, j'étais un peu inquiet pour le jardin. « Il faut qu'un jardin soit toujours un peu forêt », a dit le prince de Ligne. Celui-ci était mieux encore, très campagne. Des arbres fruitiers, une herbe un peu folle, la fantaisie de la nature. Que deviendrait tout cela après le passage du sécateur administratif ?

M. Chalumeau me rassura : le jardinier-chef de la ville de Tours était un homme de goût. Je proposai de transformer le terrain des bigotines en jardin public et d'aménager dans la partie la plus voisine de la muraille antique un jardin gallo-romain. La Touraine possédait déjà un jardin gothique au Grand-Pressigny, un jardin de la Renaissance à Villandry. Si elle y ajoutait un jardin gallo-romain au cœur même de la capitale de la province, le Jardin de la France deviendrait un musée de jardins...

Cependant, M. Jean Massiet de Biest avait été atteint par la limite d'âge. Il fallut lui choisir un remplaçant capable de préciser le programme fixé dans ses grandes lignes par le Conseil général et de veiller, de concert avec les architectes, à l'exécution des travaux. Je proposai au Ministre, de désigner M. Béguin, archiviste en chef des Deux-Sèvres.



Assis, à gauche, Jean Massiet du Biest, archiviste d'Indre-et-Loire,
à côté de Michel Debré

Je voudrais pouvoir remercier ici tous ceux qui ont contribué à doter la Touraine d'un dépôt d'archives digne de son grand passé et de sa richesse documentaire.

Parmi les partisans les plus actifs du projet, il faut citer les présidents successifs de l'Assemblée départementale, M. Guillaume-Louis, le docteur Sevestre, M. Desaché.

Nous ne saurions trop exprimer notre reconnaissance à l'égard des Préfets qui ont soutenu le projet avec autant de ténacité que d'adresse, MM. Chapel, Perony, Lecornu et Jean Julien. Ce dernier doit être en outre vivement remercié d'avoir donné à l'inauguration du nouveau bâtiment des Archives tout l'éclat que nous pouvions souhaiter.

Nos architectes, MM. Chalumeau et Barthélemy (ce dernier apparenté aux grands archivistes d'Indre-et-Loire, Charles et Louis de Grandmaison), ainsi que la compagnie Ronéo et l'entrepreneur, M. Jaulard, ont été parmi les meilleurs artisans de cette belle réalisation.

M. Tribut, maire de Tours, et toute la municipalité ont montré dans les négociations avec le département qui ont entouré l'accomplissement de notre projet, le plus louable esprit de conciliation.

Enfin, j'ai l'agréable devoir de remercier les instituts et établissements culturels de Touraine qui ont aidé M. Béguin à préparer l'inauguration d'aujourd'hui, soit en nous

prêtant des objets précieux à exposer, soit en nous promettant la présence de leurs dirigeants.

Je nommerai surtout l'Université et ses trois ordres d'enseignement, la bibliothèque et le musée de la ville de Tours, l'Institut d'Études françaises, le centre d'Études supérieures de la Renaissance, le centre culturel américain, la société archéologique de Touraine, celles de Loches et de Chinon, les amis de Rabelais, la société folklorique des amis de J.-M. Rougé, la société de préhistoire du Grand-Pressigny et les amis de Ronsard.



Le nouveau bureau du directeur, on distingue à droite le buste de Ronsard

Les hommes de l'art exposeront plus loin les qualités techniques du nouveau dépôt d'archives d'Indre-et-Loire. Je me bornerai à dire ici que c'est un modèle du genre. Des architectes et des archivistes sont déjà venus de loin, de France et de l'étranger, pour s'en inspirer. Il est pourvu des perfectionnements les plus modernes : je citerai seulement trois innovations particulièrement heureuses de MM. Chalumeau et Barthélemy :

- Une cabine permet d'utiliser la salle de lecture pour la projection de films et vues de documentation historique ;
- L'habile disposition du service de renseignements est une preuve du souci de satisfaire le public, qui anime le service technique de la Direction des Archives de France, autant que les Directeurs d'Archives départementaux ;
- Des lames verticales en aluminium forment une protection aussi originale qu'efficace contre les rayons solaires, qui comptent parmi les ennemis de nos documents.

Tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce beau dépôt ont bien travaillé, à la fois pour l'histoire et pour l'administration.

Pour mesurer le service qu'ils ont rendu, il faut songer au mal qu'a fait une certaine politique d'économie aveugle en privant si longtemps les Archives des moyens d'action nécessaires, et en premier lieu de locaux suffisants pour faire face à la marée montante des versements. Sachant que nos dépôts publics ne pouvaient, faute de place, à Paris ou dans les départements, recevoir leurs papiers, les administrations procédaient à de véritables Saint-Barthélemy d'archives.

Nous avons changé beaucoup de cela. Pour s'en convaincre il suffit de regarder le bel édifice où nous sommes. Il y a quelques mois encore le dépôt d'archives départementales d'Indre-et-Loire était installé dans une petite annexe de la préfecture, il éclatait. On ne pouvait plus y recevoir un seul dossier. L'entassement des articles créait non seulement une incommodité insupportable pour les lecteurs, mais un danger pour la santé du personnel.

D'autre part, il nous faut faire un effort d'imagination pour le voir, ce beau dépôt, tel qu'il fonctionnera dans quelques semaines ou dans quelques mois, quand il sera en pleine activité. Ce ne sera pas seulement un dépôt d'archives à proprement parler, car les archives départementales construites aujourd'hui forment un véritable complexe de services.



La salle de lecture prête à accueillir les chercheurs

Ici on verra, les jours de visite scolaire, les élèves de tous les ordres d'enseignement se pencher avec une curiosité passionnée sur les documents qui leur montreront, de la manière la plus directe, la plus vivante, le grand passé de la France et particulièrement de la Touraine.

Dans une salle voisine, des fonctionnaires, des élus consulteront le Centre de documentation contemporaine (administratif, économique et social).

Dans une pièce abritée du jour, l'atelier de microfilmage ajoutera aux ressources du dépôt nombre de documents relatifs à la Touraine qui sont conservés dans d'autres établissements scientifiques.

Ces nouveaux éléments (services éducatifs, centres de documentation, ateliers de microfilmage), j'ai commencé à les créer il y a sept ou huit ans. Ils existent déjà dans trente ou trente-cinq départements de France, d'Algérie et d'Outremer. Ce résultat, obtenu en un temps relativement court malgré les difficultés financières de l'époque, grâce à la compréhension bienveillante des Conseils généraux et de MM. les Préfets, montre que les créations dont il s'agit correspondent à des besoins certains et même urgents.

Elles sont en train d'étendre beaucoup la compétence de nos archivistes, à telles enseignes que j'ai pu obtenir pour eux, tout récemment, le titre de « Directeur des Services d'Archives du département ». Mais il va sans dire que la mission historique des archives et des archivistes demeure, et demeurera toujours essentielle.

Elle est double: ils ont à conserver et à aménager les titres historiques qui sont les preuves de la grandeur de la patrie et de son existence elle-même. Ils sont, en outre, les guides et les conseillers des chercheurs.



Été 1958, Les archives prennent place dans le nouveau bâtiment

Combien passionnante est la tâche de M. Béguin qui a la charge de fonds historiques admirables, tels que ceux de la collégiale Saint-Martin, des prestigieuses abbayes de Marmoutier et de Bourgueil, avec plus de cinquante chartes antérieures à l'an mil. Il règne aussi sur le fonds de cette généralité de Tours qui rayonnait sur la Touraine, l'Anjou, le Maine et le nord du Poitou. Ses archives comprennent d'importantes collections de plans du XVIIe et du XVIIIe siècle qui sont loin d'avoir livré toutes leurs merveilles.

Quant à la mission de guide des chercheurs qui incombe à l'archiviste, on peut dire qu'elle est capitale pour l'orientation, non seulement de l'histoire, mais de la plupart des sciences humaines. Je n'en veux donner qu'un exemple, emprunté aux archives départementales d'Indre-et-Loire.

On sait que jusqu'au milieu du XIXe siècle les archives étaient fort peu utilisées par les historiens, qui faisaient appel beaucoup plus volontiers aux sources dites « narratives ». Alexis de Tocqueville a été l'un des premiers à exploiter nos dépôts. Le premier il a eu recours à nos archives villageoises pour reconstruire, en quelque sorte, comme il le dit lui-même, le « cadastre de l'Ancien Régime ». Ces recherches, très originales pour le temps, ont permis à Alexis de Tocqueville de sonder le fonds social de l'Ancien Régime comme on ne l'avait jamais fait auparavant. Or, il n'y a que deux dépôts importants où il ait travaillé ainsi pour sa magistrale étude sur l'Ancien Régime et la Révolution : ce sont les Archives nationales et les Archives d'Indre-et-Loire.

Il fréquenta assidûment ces dernières à partir du mois de mai 1853, époque où il s'était installé à Saint-Cyr-sur-Loire pour raisons de santé, la salubrité de la région et le voisinage d'un médecin tourangeau qui avait toute sa confiance l'avaient déterminé à ce choix.

L'excellent érudit Charles de Grandmaison, qui fut pendant près d'un demi-siècle archiviste d'Indre-et-Loire, le guida dans l'exploitation du fonds si riche de la généralité de Tours.

Merci au département d'Indre-et-Loire, merci à la ville de Tours.



Le Département a construit ce beau dépôt d'archives et dévoilé, en quelque sorte, le rempart de Caesarodunum. Le Ville, en donnant bientôt à cette relique émouvante de la Romania un digne écrin, montre qu'elle se souvient d'avoir été, à certaines heures, la capitale seconde de notre patrie ; d'avoir abrité notamment à cinq reprises ses États généraux qui furent le berceau des libertés françaises. Ainsi, ces deux grandes collectivités, justement fières d'un passé chargé de gloire, ont bien mérité de l'Histoire et de la France.

CHARLES BRAIBANT
Directeur Général des Archives de France,
Président d'Honneur du Conseil International des Archives.